

# Politique maritime intégrée

## Faire coïncider les activités maritimes avec la protection du milieu marin

C'est l'objectif du document stratégique de façade (DSF).

Son plan d'action a été préparé par la commission permanente du Conseil maritime de façade<sup>(1)</sup> avec le soutien de la mission de coordination des politiques de la mer et du littoral de la DIRM NAMO.

**120 nouvelles actions identifiées avec des thèmes variés**, dont :

- ⊙ Recherche et innovation,
- ⊙ Énergies marines,
- ⊙ Développement des îles,
- ⊙ Lutte contre les pollutions marines et terrestres ou les déchets,
- ⊙ Formation aux métiers de la mer,
- ⊙ Contrôles de l'environnement marin,
- ⊙ Pratiques durables de pêches maritimes et de loisir,
- ⊙ Protection de la biodiversité.

Après une consultation du public et des instances en 2021, le plan d'action sera adopté en 2022.

Le DSF constitue le support du deuxième cycle d'application de la directive cadre « stratégie pour le milieu marin » de 2008. Déclinant la stratégie nationale pour la mer et le littoral et les conclusions du Comité interministériel de la mer, ce premier volet fixe des objectifs pour l'atteinte du bon état écologique et, dans le même temps, pour le déploiement d'une économie bleue durable.

Sur la base de la vision à 2030 pour la façade maritime partagée par les acteurs, le DSF fixe à la fois des objectifs de bon état écologique des milieux marins et de développement d'une économie bleue durable. Il identifie ainsi des premières zones de vocation visant à orienter la répartition spatiale des activités et des usages en mer, dans le respect de la séquence éviter-réduire-compenser. Le DSF ayant une portée juridique, les projets ou actes administratifs en mer doivent être compatibles avec ses orientations fondamentales, ses objectifs et la carte des vocations. Compte-tenu des interactions fortes entre la terre et la mer, il s'applique également aux activités terrestres ayant un effet sur les milieux marins, et notamment sur la gestion des bassins versants et du littoral.

**Extrait de la vision des acteurs de la façade NAMO**

*« Le modèle retenu donne la priorité à l'utilisation et à la valorisation durable des ressources marines (énergétiques, halieutiques, aquacoles, minérales) sans obérer les activités touristiques, sportives et culturelles, dans une logique de coexistence voire de synergie, gérée dans le temps et dans l'espace. Il veille à ce que ces activités soient à des niveaux de pression compatibles avec le bon état écologique du milieu marin et la bonne qualité des eaux notamment sur la mer territoriale et le rétro-littoral. Il repose sur une recherche-développement très ancrée territorialement, un savoir-faire et des investissements publics et privés, labellisés Bretagne-Pays de la Loire. Il est maintenu un réseau de ports diversifiés et complémentaires, doté d'une meilleure gestion écologique et énergétique de leurs activités au sein duquel le grand port maritime Nantes Saint-Nazaire est une référence. La filière construction/réparation navale et les industries nautiques maintiennent leur niveau d'excellence. »*



(1) composée de sa présidente, de collectivités, d'acteurs économiques, de syndicats, d'associations, d'experts scientifiques